

**Tous
engagés**

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

¹ Inclus les intérêts des parts permanentes uniquement pour les caisses dont la réserve de stabilisation est insuffisante. Taux d'intérêt des parts permanentes : 1,25 % pour l'année 2019.

Excédents avant ristournes aux membres	15 163 000 \$
Virements réglementaires et autres	(4 077 000) \$
Intérêts sur les parts permanentes ¹	0 \$
Intérêts sur les parts de ristournes et parts sociales	(3 000) \$
Ristournes aux membres	(2 525 000) \$
Alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)	(340 000) \$
Récupération d'impôts	672 000 \$
Utilisation de la réserve pour ristournes éventuelles (RRE) (ristournes aux membres)	1 853 000 \$
Utilisation RRE (FADM)	340 000 \$
Alimentation RRE	(4 217 000) \$
Alimentation Réserve générale	(6 866 000) \$
Solde à répartir	0 \$

PROPOSITION DU VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2019

RISTOURNE
AUX MEMBRES²

2 524 950 \$

FONDS D'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT
DU MILIEU²

340 225 \$

² La ristourne aux membres après récupérations d'impôts ainsi que l'alimentation du FADM avant impôts sont prises à même la RRE.

³ Montant établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNES, DE L'ALIMENTATION DU FADM PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES ET DES TAUX DE RISTOURNES

		TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		
		PARTICULIERS	ENTREPRISES	
RISTOURNE VOLUMES	Comptes	309 335 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Épargne et placement	316 386 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Fonds	165 377 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Prêts et marges de crédit	791 342 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Assurances ³	364 710 \$	23 \$ / 1 000 \$ PRIME	
RISTOURNE PRODUITS	Ristourne produits ³	577 800 \$	MONTANT DE 50 \$⁴	